Si vous avez des difficultés pour visualiser ce message, consultez la copie web

N° 577 | 30 août 2024

La lettre Pro

S'inscrire à la newsletter

ZOOM

« Avec les Assises de la santé mentale, nous souhaitons mener des actions interpartenariales très concrètes, organiser leur financement et mieux coordonner les acteurs pour boucher les trous dans la raquette »

Les Assises de la santé mentale se dérouleront du 9 au 12 septembre à Cayenne. Sonia da Cruz, coordinatrice du projet territorial de santé mentale, en explique les enjeux.

Comment est venue l'idée de ses Assises de la santé mentale en Guyane ?

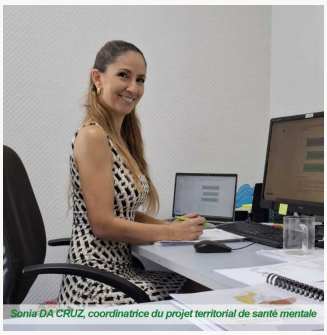
Sonia DA CRUZ, coordinatrice du projet territorial de santé mentale

Au départ, l'idée vient des acteurs eux-mêmes dans le cadre de l'élaboration du diagnostic territorial partagé. Nous avions travaillé en groupes de travail et fait remonter un constat collectif du manque de coordination entre les nombreux acteurs de santé mentale du territoire. Ils voulaient un format d'événement qui réponde à leur volonté d'élaborer une culture professionnelle commune, de former leurs collègues et partenaires, notamment les autres professionnels hors de la santé mentale, et de porter un plaidoyer interpartenarial à destination des pouvoirs publics et de la population. Le directeur général de l'ARS, Dimitri Grygowski, a profité de l'inauguration de la gouvernance du Projet territorial de santé mentale Guyane (PTSM) pour répondre à cette demande des acteurs.

Quels seront les temps forts de ces Assises ?

Outre la conférence des financeurs le lundi 9 septembre, les temps forts sont les 10 et 11 septembre. Ce sont les jours des Assises à proprement parler. Ils réuniront plus d'une quarantaine d'intervenants pour des communications à destination de 150 professionnels, représentants des pouvoirs publics et aidants. Ils proposeront une plénière et des ateliers pour faire avancer les réflexions engagées depuis 2022 par les acteurs. Le mardi 10, un ciné-débat est organisé pour la population générale. Son objectif est d'ouvrir la discussion à tous, dans une démarche citoyenne et de lutte contre la stigmatisation. Ce moment répond aussi à la demande du gouvernement de permettre aux citoyens de donner leur avis sur la politique en faveur de la santé mentale. Le dernier temps fort aura lieu le 12 septembre avec la signature du contrat territorial de santé mentale et la tenue du premier comité de pilotage du PTSM dans la foulée.

En quoi consiste ce contrat territorial de santé mentale ?

Il s'agit d'un engagement moral et financier des acteurs qui sont représentés par les membres du comité de pilotage et de l'ARS. Ils seront signataires de ce contrat avec la CRSA (Conférence régionale de la santé et de l'autonomie), le Grand Conseil coutumier et l'Association des maires de Guyane (représentant les contrats locaux de santé et le conseil intercommunal de santé mentale de la CACL). Le contrat s'appuie sur la feuille de route régionale de santé mentale qui a été engagée par tous les acteurs du territoire pour faire avancer les actions et les financer.

Le programme scientifique de ces Assises prévoit des communications en plénière et des ateliers. Comment cela se passera-t-il précisément pour les participants ?

Ce programme s'articule autour de quatre grandes séquences :

- Les facteurs de risque en santé mentale, le mardi matin ;
- La santé mentale et les troubles psychiques chez l'enfant et l'adolescent, le mardi après-midi ;
- L'offre de soins et d'accompagnement en santé mentale et pour le handicap physique, le mercredi matin ;
- Les parcours spécifiques, le mercredi après-midi.

L'idée est de participer par séquence avec la plénière et les ateliers. En général, la demi-journée consiste en une heure et demie de communications en plénière et une heure et demie d'ateliers. Il est possible de participer à une séquence ou à une journée entière, le mardi ou le mercredi. Comme nous enregistrons déjà beaucoup d'inscrits, nous étudions la possibilité d'ouvrir les plénières à davantage de participants. Quant aux ateliers, il y en aura seize réunissant à chaque fois trente personnes.

Quel est le but de ces ateliers ?

L'objectif de ces ateliers est de travailler sur les fiches actions du PTSM concernant principalement l'enfance et la jeunesse, de trouver des propositions très opérationnelles, concrètes et interpartenariales. Nous serons attentifs aux propositions les plus coordonnées entre les acteurs. Et nous tâcherons d'en acter un certain nombre dès le premier comité de pilotage du jeudi pour pouvoir les financer.

Quels types d'actions imaginez-vous émerger des ateliers ?

Des actions de formation, des propositions de dispositifs qui répondent à des besoins non encore satisfaits sur le territoire... Nous profiterons de la présence du délégué ministériel à la santé mentale et à la psychiatrie, le Pr Frank Bellivier, pour enrichir les réflexions locales par un retour d'expérience national. Sa présence peut être un levier important.

Outre Frank Bellivier, seront également présents l'Unicef et le Comede. Quel est le but de leur présence ?

L'objectif est de mettre en perspective nos stratégies, de s'assurer que nous avons les mêmes recommandations et les mêmes constats, et qu'ils puissent contribuer grâce à leur expertise : l'Unicef sur la santé mentale des enfants et le Comede sur celles des migrants. L'Unicef a par exemple créé des outils (kits pédagogiques) que l'on souhaite proposer aux professionnels de Guyane et peut-être envisager un guide de bonnes pratiques ou la création d'autres outils en faveur de la santé mentale des enfants. Elle est également expert dans le processus de plaidoyer. Le Comede a une expertise sur les migrants qui ont leurs propres problématiques. En Guyane, par exemple, nous constatons que beaucoup tombent dans la consommation de substances alors que ce n'était pas le cas avant leur arrivée sur le territoire. Nous attendons beaucoup de leur expertise sur ces enjeux.

Vous invitez les professionnels travaillant hors du champ de la santé mentale à participer à ces Assises. Quel intérêt peuvent-ils y trouver ?

Nous parlons désormais de santé mentale et non plus de psychiatrie. Quand on parle de santé mentale, on ne parle pas seulement de handicap et de troubles psychiques. La santé mentale

couvre une réalité bien plus large. Elle a des répercussions sur la santé somatique et inversement. Les personnes vivant avec des troubles psychiques présentent très souvent des pathologies somatiques non diagnostiquées qui peuvent être la conséquence de leurs troubles ou de leur traitement médicamenteux. Les pathologies somatiques non diagnostiquées peuvent être à l'origine de problèmes de santé mentale. L'idée est de travailler le lien ville-hôpital dans le réseau coordonné très large de la santé mentale, notamment la question de la prévention et celle du repérage précoce. Nous pouvons aider les professionnels, que ce soit en engageant des actions de formation ou en appuyant la recherche. Grâce au PTSM et aux Assises, nous pouvons mettre à disposition des formations, des éléments de recherche sur ce lien entre santé somatique et santé mentale.

En Guyane et dans le champ de la santé mentale, dès lors que l'on parle de diagnostic, on risque de se heurter au manque de solutions pour les personnes concernées. Le PTSM et les Assises peuvent-ils faire espérer des progrès ?

C'est tout à fait l'objectif du PTSM : combler les trous dans la raquette, mobiliser davantage de financements. Grâce au Projet territorial de santé mentale et à ces Assises, nous espérons bien analyser ensemble comment nous pouvons mieux coordonner les acteurs. Si l'on prend l'exemple de l'addiction et des troubles psychiques associés, nous constatons qu'il y a beaucoup d'acteurs mais que l'on manque parfois de solutions d'hébergements adaptés. En mutualisant, en travaillant sur la notion de parcours, on peut améliorer les choses. Sur les enfants et jeunes confiés à l'Aide sociale à l'enfance aussi, le parcours peut être retravaillé ; idem pour l'autisme. Il y aura également une communication sur la santé mentale du public carcéral. Il est important de se rendre compte de son impact sociétal, en amont et en aval de l'incarcération. Qu'en est-il à la sortie, lorsque le détenu a été stabilisé mais qu'il n'est pas pris en charge ni réinséré ? Si nous coordonnons mieux nos actions, nos procédures, nous pourrons offrir un meilleur service rendu.

Une Conférence des financeurs en ouverture des Assises de la santé mentale

Les Assises de la santé mentale en Guyane débuteront par une Conférence des financeurs, lundi 9 septembre après-midi à l'ARS. Elle réunira les services de l'État, la préfecture, la Collectivité territoriale, l'Académie, l'Université de Guyane, le ministère de la Justice, la Caisse générale de sécurité sociale, la Caisse d'Allocations Familiales, France Travail (anciennement Pôle emploi), l'Association des maires de Guyane, le Grand Conseil coutumier, et la Conférence régionale de santé et de l'autonomie (CRSA).

Après l'ouverture des échanges par Dimitri Grygowski, directeur général de l'ARS, les participants auront six temps d'échanges :

- Les priorités du Projet territorial de santé mentale (PTSM) ;
- Les priorités de chaque institution en cours de financement dans le domaine de la santé mentale ;
- Les actions financées par l'ARS et les moyens pour qu'elles soient à la hauteur des enjeux du territoire ;
- La restitution des recommandations du Cash de Nanterre sur la prise en charge des personnes vivant dans la rue et souffrant de troubles psychiques (***lire la Lettre pro du 26 juillet***).
- Les priorités régionales susceptibles d'être mieux financées et les financements pouvant être mieux coordonnés ;
- Quelle méthode, quelle gouvernance et quels engagements pour mieux faire ensemble ?

EN BREF

♦ L'épidémie de dengue est terminée

Quatorze mois après son démarrage, l'épidémie de dengue est terminée, annonce Santé publique France, dans un **bulletin de surveillance épidémiologique** diffusé hier. « La circulation est à un niveau bas sur l'ensemble du territoire depuis sept semaines et se situe désormais à un niveau infra-épidémique dans l'ensemble des secteurs. Le bilan de l'épidémie sera présenté dans un bulletin de santé publique publié ultérieurement. Bien que l'épidémie de dengue soit terminée, les mesures de prévention contre les arboviroses et la vigilance sont à maintenir dans un contexte actuel de circulation d'autres virus, en particulier le virus Oropouche, en Amérique du Sud », précise l'agence.

S'agissant du paludisme, le nombre d'accès diagnostiqués dans le système de soins se maintenait à un niveau faible au cours des deux dernières semaines avec au total cinq accès recensés.

SpF observe également « une légère augmentation de la circulation des infections respiratoires aiguës en médecine de ville et dans les hôpitaux du littoral. La grippe, le VRS chez le nourrisson et le Sars-CoV-2 circulent faiblement. »

S'agissant des diarrhées, « l'activité est à un niveau élevé, en augmentation dans les territoires de l'intérieur (CDPS et hôpitaux de proximité) et en diminution sur le littoral (médecine de ville et hôpitaux) ».

♦ Portes ouvertes du CHK pour les professionnels libéraux

Le Centre Hospitalier de Kourou organise une soirée portes ouvertes le 13 septembre, à destination des professionnels de santé libéraux. L'objectif de l'établissement est de mieux leur faire connaître les services existants et les équipements dont ils sont dotés. Le rendez-vous est fixé à 18 heures Les participants pourront notamment visiter le bloc opératoire et découvrir le matériel acheté dans le cadre des fonds européens. Nous vous en avions présenté une partie – robot chirurgical, mammographe et scanner dans la ***Lettre pro du 30 janvier***. Des portes ouvertes à destination de la population sont prévues, par ailleurs, en fin d'année.

♦ Le Pass'sport : une aide de 50 euros pour financer l'inscription sportive des 6-20 ans

Le Pass'Sport est une aide de 50 euros qui permet de financer une partie de l'inscription sportive sous la forme d'une déduction immédiate. En Guyane, 267 clubs et salles de sport l'acceptent. Le dispositif, porté par l'État et déployé par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, permet de faciliter l'inscription dans une structure sportive pour :

- Les jeunes de 6 à 20 ans dont les parents bénéficient de l'allocation de rentrée scolaire ;
- Les jeunes de 6 à 20 ans dont les parents bénéficient de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ;
- Les 16-30 ans boursiers ;
- Les 16-30 ans bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés.

Le Pass'Sport peut être utilisé jusqu'au 31 décembre.

♦ Deux formations avec Onco Guyane

Le dispositif spécifique régional en cancérologie Onco Guyane organise deux formations d'ici à la fin de l'année :

- Un Mooc en oncogériatrie les 10 et 11 octobre. Elaboré par le DSRC Onco Occitanie, il s'adresse aux professionnels de santé prenant en charge des patients de plus de 65 ans atteints d'un cancer. **S'inscrire**.
- Hypnose en oncologie du 4 au 7 novembre. La formation s'adresse aux professionnels de santé ayant à prendre en charge des patients atteints d'un cancer. Elle a pour objectif d'acquérir les bases de l'hypnose ericksonienne, des techniques d'hypnose et de communication hypnotique utilisable auprès des patients en oncologie, de permettre aux professionnels de santé d'intégrer l'hypnose dans une pratique clinique face à la douleur, l'anxiété ou les nausées et vomissements. **S'inscrire**.

♦ Soirée de sensibilisation à l'IVG avec la CPTS

Mardi 24 septembre, la CPTS centre littoral et le réseau Périnat organisent une soirée de sensibilisation à l'IVG, à destination des professionnels de santé adhérents ou salariés des structures adhérentes.

Le Dr Nadia Thomas, gynécologue obstétricien et présidente du réseau Périnat, abordera le parcours de l'interruption volontaire de grossesse, les nouvelles modalités de prescription, la prise en charge des patientes et les points de vigilance face aux grossesses adolescentes.

Le rendez-vous est fixé à la Domus Medica, à Cayenne, à 19h45 et se terminera par un buffet.

S'inscrire avant le 23 septembre.

♦ Deux dernières permanences des orthophonistes

L'URPS orthophonistes organise régulièrement des permanences à destination des enfants de 0 à 6 ans et des parents s'interrogeant sur le langage de leurs enfants. Organisées en partenariat avec l'ARS et les mairies, deux derniers rendez-vous sont prévus pour cette année :

- Samedi 21 septembre de 8 heures à 12 heures au CCAS de Rémire-Montjoly ;
- Samedi 12 octobre au guichet unique de Soula, à Macouria.

Ils bougent

■**Le Dr Alexandre Boichon** est le nouveau directeur de l'autonomie à l'Agence régionale de santé. Le Dr Boichon était jusque-là médecin référent maladies chroniques et santé mentale à l'ARS.

■ **François Gourrier** est le nouveau chef du pôle e-santé et innovations en santé de l'ARS. Il succède à Zéty Billard. Il était jusque-là chargé de mission Mon espace santé et usages numériques à l'ARS.

Actus politiques publiques santé et solidarité

■ Thérapeutiques disponibles pour la prochaine campagne d'immunisation des nouveau-nés et nourrissons contre les infections à VRS

Un message DGS-Urgent diffusé cette semaine vient compléter le DGS-Urgent du 3 juillet https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/dgs-urgent_n2024_10.pdf pour présenter l'ensemble des thérapeutiques disponibles pour la prochaine campagne de prévention visant à la protection des nourrissons et nouveau-nés contre le virus respiratoire syncytial (VRS).

En précisant l'indication, la population éligible et la disponibilité, le document fait le point sur :

- Les traitements préventifs : palivizumab (Synagis) et nirsevimab (Beyfortus) ;
- Le nouveau vaccin disponible : Abrysvo.

Pour rappel, le Beyfortus est disponible dans les officines de Guyane depuis le 12 août. Il fait l'objet d'une distribution par les grossistes-répartiteurs via le circuit classique du médicament et sa prise en charge s'effectuera dans les conditions de droit commun. Une immunisation par le médicament Beyfortus pourra être proposée à tous les nouveau-nés en maternité à partir du 15 septembre.

L'Omedit propose également sur son site internet un point complet sur la campagne d'immunisation, avec des fiches mémo à destination des professionnels de ville et des établissements de santé.

Le site internet Infovac répond également aux questions fréquentes des professionnels de santé : qui doit être immunisé ? Qui peut prescrire ? Quelle est la posologie ?...

Offres d'emploi

■ Le réseau Kikiwi recrute un médiateur en santé (CDD d'un an, temps plein, à compter du 1er octobre). Consulter l'offre et candidater avant le 15 septembre.

■ Le service d'oncologie du CHC recherche un médecin généraliste ou d'une autre spécialité intéressé par l'oncologie. Renseignements : caroline.petorin@ch-cayenne.fr.

Agenda

Mercredi 4 septembre
► **Afterwork** de la CPTS centre littoral, à partir de 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne, à destination des professionnels de santé adhérents ou salariés des structures adhérentes. Inscription obligatoire en ligne.

Samedi 7 septembre
► **DPC « Dermatoscopie en médecine générale »** de 9 heures à 12 heures (référence : 11 87 24 25 057) et « Santé sexuelle: mise en œuvre d'une stratégie adaptée au territoire » de 15 heures à 18 heures (référence 11 87 24 25 058), à la Domus Medica, à Cayenne. Inscriptions avant le 2 septembre sur le site de l'Agence nationale du DPC.

Du 9 au 12 septembre
► **Assises de la santé mentale et de la psychiatrie**, à Cayenne. Lien d'inscription (places limitées)

Vendredi 13 septembre
► **Portes ouvertes du CHK** à destination des professionnels de santé libéraux, pour découvrir les services et le matériel de l'établissement, à partir de 18 heures.

Samedi 21 septembre
► **Permanence des orthophonistes** de 8 heures à 12 heures au CCAS de Rémire-Montjoly, pour les enfants de 0 à 6 ans.

Mardi 24 septembre
► **Soirée de sensibilisation « Parlons IVG »** à destination des professionnels de santé, organisée par la CPTS centre littoral et le réseau Périnat et animée par le Dr Nadia Thomas, présidente du réseau Périnat, à 19h45 à la Domus Medica, à Cayenne. S'inscrire.

Jeudi 3 octobre
► **Conférence** grand public dans le cadre du congrès de diabétologie et pathologies métaboliques et endocriniennes

Vendredi 4 et samedi 5 octobre
► **Congrès** de diabétologie et pathologies métaboliques et endrocriniennes, organisé par Diabète Guyane obésité (DGO). S'inscrire ICI

Samedi 5 et dimanche 6 octobre
► **Relais pour la vie** organisé par la Ligue contre le cancer, de samedi 15 heures à dimanche 15 heures sur la place des Palmistes, à Cayenne. S'inscrire.

Jeudi 10 octobre
► **Journée d'études** « Handicap et vie intime, affective et sexuelle » organisée par le Creai à destination des professionnels du champ du handicap, des personnes concernées et de leurs familles, de 9 heures à 16h30 à Cayenne. Renseignements : contact@creai-guyane.org.

Lundi 14 octobre
► **Colloque « Santé sexuelle et société aux Antilles et en Guyane »** sur le campus de Troubiran, à Cayenne.

Du 15 au 18 octobre
► **Les AgiT, Assises guyanaises** d'infectiologie et médecine tropicale, à Cayenne.

Lundi 28 octobre

► **Webinaire** sur l'utilisation de Pandalab organisé par la CPTS centre littoral à destination de ses adhérents, de 20 heures à 21 heures. S'inscrire.

Du 13 au 15 novembre

► **Assises amazoniennes de gynécologie, obstétrique, néonatalogie et anesthésie**, au Royal Amazonia, à Cayenne. Inscriptions aux formations pré-congrès : assistant-coordo@reseauperinatguyane.fr

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Consultez tous les numéros de La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane
Directeur de la publication : Dimitri GRYGOWSKI
Conception et rédaction : ARS Guyane Communication
Standard : 05 94 25 49 89
www.guyane.ars.sante.fr

Cliquez sur ce lien pour vous désabonner